

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2095

Edition du  
05 octobre 2015

DANS CE NUMÉRO

---

**«Too big to fail», toujours** (Jean-Daniel Delley)

Le niveau des fonds propres des grandes banques n'est toujours pas satisfaisant

**Un havre de paix monétaire** (Jean-Pierre Ghelfi)

Et si la Suisse ne savait pas faire autre chose?

**La concrétisation du plan directeur cantonal genevois, ou la quadrature du cercle** (Michel Rey)

Aménagement à Genève: des objectifs, des moyens et des contraintes inconciliables

**La statistique suisse sur le travail ne respecte pas «sa» loi** (Invité: René Levy)

Pour appréhender le travail, l'approche économique ne suffit pas

# «Too big to fail», toujours

Le niveau des fonds propres des grandes banques n'est toujours pas satisfaisant

Jean-Daniel Delley - 30 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28153>

Le dossier de la régulation bancaire ne fait plus la une des médias. Totalement absent de la campagne électorale, il constitue pourtant un enjeu autrement plus sérieux pour la sécurité du pays que le prétendu chaos de l'asile et l'invasion fantasmée de l'immigration.

Daniel Zuberbühler n'a rien d'un agitateur anticapitaliste. Il fut directeur de la Commission fédérale des banques et vice-président de la Finma, l'actuel organe de surveillance des marchés financiers, il connaît donc bien le sujet.

Or, [affirme-t-il](#), les grands établissements bancaires disposent de trop peu de capitaux propres pour faire face aux risques auxquels ils sont exposés. En cause, le modèle utilisé par les grandes banques, qui sous-estime ces risques. Pour preuve, les banques cantonales et régionales qui évaluent leurs risques liés aux prêts hypothécaires selon un modèle imposé par l'autorité de régulation; elles concluent à un risque trois fois plus élevé que celui d'UBS et Credit Suisse.

C'est dire que si ces dernières doubleraient leur capital, elles courraient encore un risque plus important que leurs concurrentes locales. Une situation inacceptable pour des établissements d'importance

systémique, à savoir dont la chute entraînerait des dégâts si considérables pour l'économie nationale que la collectivité se devrait d'intervenir. Un scénario que nous avons connu en 2008 et que la Suisse ne voudrait plus voir se reproduire.

La Suisse il est vrai n'est pas restée inactive après le coma financier d'il y a huit ans. Elle a pris des mesures, mais sans hâte et avec beaucoup de prudence, puisque le Parlement n'a adopté le premier train de mesures qu'en 2011. Or, la [loi sur les banques](#) lui aurait permis d'intervenir immédiatement. Mais on ne bouscule pas le secteur bancaire. On le consulte, on négocie et, pendant ce temps, les banques systémiques - celles qui sont trop importantes pour que l'on puisse envisager leur mise en faillite - continuent de représenter un danger pour l'économie nationale et de bénéficier du soutien implicite des pouvoirs publics.

UBS et Credit Suisse, même s'ils ont diminué la voilure depuis 2008, représentent encore plus de 50% de la somme des bilans de toutes les banques helvétiques, soit cinq fois le PIB. Dans son [rapport](#) publié le 1er décembre 2014, le groupe d'experts dirigé par le professeur Aymo Brunetti le reconnaît: la mise en œuvre

des mesures adoptées jusqu'à présent ne suffira pas à résoudre le problème du *too big to fail* (page 44). C'est aussi [l'avis](#) du directeur de la Finma, un ancien d'UBS.

[Sergio Ermotti](#), patron d'UBS, admet qu'il faut relever quelque peu le montant des fonds propres. Il [dénonce](#) par contre le corset réglementaire de plus en plus étouffant, qui prétend contrôler les activités de la branche. Cette surréglementation aurait coûté l'an passé un milliard de francs à sa banque, la plus grande de Suisse, sans compter les coûts pour les clients.

Dès lors pourquoi la branche ne propose-t-elle pas une solution simple qui tout à la fois détricoterait ce corset et éviterait l'intervention de l'Etat en cas de faillite: des fonds propres représentant 20 à 30% du bilan, contre 4 à 5% prévus à l'échéance de 2019? Ainsi, les grandes banques se détourneraient des affaires à risque qu'elles entreprennent encore sans filet de sécurité, mais qui peuvent rapporter gros.

La réponse est simple: des fonds propres de cet ordre de grandeur signifieraient un taux de profit sensiblement plus bas et la fin des rémunérations extravagantes d'aujourd'hui. Bref, des banques qui se limiteraient à récolter

## Un havre de paix monétaire

Et si la Suisse ne savait pas faire autre chose?

Jean-Pierre Ghelfi - 29 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28127>

L'option helvétique de stabilité politique et économique n'est pas restée sans conséquence sur la valeur de sa monnaie et sur le développement d'une place financière de premier plan (voir aussi DP [2091](#), [2092](#), [2093](#) et [2094](#)).

Cette évolution n'était pourtant pas inscrite de toujours dans le granit des Alpes. Elle est pour partie le résultat des bouleversements intervenus au 20e siècle, marqués en particulier par deux conflits mondiaux qui ont largement épargné la Suisse.

En regard de ces cataclysmes, la «globalisation» de l'économie représente un changement que l'on peut d'autant plus qualifier de secondaire ou d'anecdotique qu'il est pour l'essentiel pacifique. Encore que ce pacifisme soit tout relatif compte tenu des dégâts que la «croissance» économique peut entraîner ou induire à large échelle en matière de chômage, de maldéveloppement et d'atteintes au milieu naturel.

L'un des faits les plus troublants que met en évidence la tentative de constituer des zones visant à établir des

relations monétaires un tant soit peu stables est qu'aucune d'entre elles n'a pu exister très longtemps. Sans entrer dans le détail, on peut rappeler, dans la deuxième moitié du 19e siècle, la création de l'[Union monétaire latine](#) et, après la deuxième guerre mondiale, les [Accords de Bretton Woods](#) dont John Maynard Keynes fut le grand architecte.

Comment l'expliquer? Quoique l'on puisse dire ou penser, les traités internationaux concernant les relations économiques internationales sont l'expression de rapports de force au moment où ils sont négociés et conclus. Par exemple, au sortir de la deuxième guerre mondiale, Keynes souhaitait que la référence monétaire ne soit pas une monnaie, mais un panier de monnaies. Les Etats-Unis n'en ont pas voulu et ont imposé que le dollar devienne le seul étalon. Et ce sont eux, au début des années 70, engoncés dans la guerre du Vietnam, qui ont de fait mis fin à deux décennies de relative stabilité des taux de change.

On ajoutera qu'à côté des politiques gouvernementales et monétaires, des professeurs

d'université (Milton Friedman et l'école de Chicago) avaient préparé le terrain en développant les théories du monétarisme qui récusait le concept de taux de change fixe pour lui préférer celui de taux de change flottant. Avec renvoi obligé à la panoplie libérale standard des marchés et de la «loi» de l'offre et de la demande.

Indépendamment du fait qu'en matière monétaire en particulier, cette panoplie donne des résultats plutôt douteux (si les banques centrales n'intervenaient pas constamment sur des marchés «naturellement» instables, les entreprises ne sauraient pas à quel saint se vouer), on ne peut s'empêcher de penser que ce «libéralisme monétaire» sert aussi de couverture à des motivations de puissance dominante.

Ainsi, pendant plusieurs décennies, les relations monétaires ont dépendu de cours de change flottants par nature instables. Cette situation a été particulièrement mal vécue au sein de l'Union européenne, pour laquelle les variations plus ou moins fréquentes et importantes des

taux de change de ses monnaies nationales allaient à l'encontre d'un développement un tant soit peu équilibré des pays membres.

La création de l'euro est une tentative méritoire de mettre un peu d'ordre régional dans le vaste désordre mondial de ces dernières années, marqué par les manipulations des monnaies pratiquées par les gouvernements et / ou les banques centrales des principales économies du monde.

Mais comment instaurer un peu de stabilité monétaire entre certains pays de l'Union européenne qui, par ailleurs, restent relativement libres de mener les politiques économiques, sociales et financières décidées par leurs parlements et gouvernements? Le cas de la Grèce est extrême, mais il illustre les conflits d'intérêts entre monnaie

commune et politiques nationales. Situation qui fait dire à certains que l'euro n'était pas une structure viable, et qu'elle ne le deviendra pas (par exemple, [Jean-Christian Lambelet](#) dans *Le Temps* et [Paul Krugman](#) dans *The New York Times*).

Certes, la situation actuelle est particulièrement tendue du fait que les conséquences de la crise financière dite des *subprimes* de 2007-2008 sont loin d'être toutes résorbées. La plupart des pays ont fortement accru leur endettement pour ne pas revivre les drames de la crise des années 1930. Mais les dettes n'en sont pas moins là! Le quotidien [Le Monde](#) y consacre une double page pour le moins explicite.

Dans ce contexte, une fois de plus, la Suisse fait autrement que les autres. Non seulement elle a été sensiblement moins

touchée par les effets de la crise de 2007-2008, mais elle s'est fixé des objectifs de réduction de son endettement public. La conséquence en est que sa stabilité congénitale ne peut que renforcer son statut de havre de paix monétaire, et donc contribuer à ce que le franc fort reste fort.

Mais peut-être est-ce la seule chose que la Suisse sait faire - et malgré ce «*franc fort*» (ou à cause de lui?) au moins pas plus mal que les autres: un [communiqué](#) de l'Office fédéral de la statistique du 22 septembre nous apprend que: «*En Suisse, 4'977'000 de personnes étaient actives occupées au 2e trimestre 2015, soit 1,5% de plus qu'au 2e trimestre 2014. Sur la même période, l'Union européenne (UE28) et la zone euro (ZE19) ont vu leur population active occupée augmenter de respectivement +0,9% et +0,8%*».

## La concrétisation du plan directeur cantonal genevois, ou la quadrature du cercle

Aménagement à Genève: des objectifs, des moyens et des contraintes inconciliables

---

Michel Rey - 02 octobre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28168>

Réalisation de 50'000 logements d'ici 2030, densification des zones à bâtir, protection de la zone agricole et lutte contre le mitage du territoire de l'agglomération, tels sont les objectifs du [plan directeur cantonal genevois](#),

adopté en septembre 2013 et approuvé récemment par le Conseil fédéral.

Le Grand Conseil vient de leur donner son appui en acceptant, à l'unanimité, une [motion](#) de sa commission d'aménagement

invitant le Conseil d'Etat à redoubler d'efforts en vue de leur concrétisation.

Les objectifs répondent aux exigences de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). Qualifiés

d'ambitieux, ils font l'unanimité parmi les responsables politiques cantonaux et les spécialistes de l'urbanisme.

Sont-ils réalistes? Vont-ils se concrétiser ou rester au niveau des bonnes intentions? Un article publié récemment dans les Cahiers de géographie du Québec, par Jean Ruegg et Joelle Salomon, de l'Université de Lausanne, et Richard Quincerot, [L'émiettement urbain? Ville compacte et ville diffuse sont dans le même bateau](#) fournit des données et des réflexions très utiles au sujet de l'urbanisation actuelle et future de l'agglomération genevoise.

### **Genève est une ville compacte mais aussi diffuse**

A l'échelle de la commune politique (16 km<sup>2</sup>), Genève est une des villes les plus denses du continent européen avec 12'000 habitants/km<sup>2</sup>. Entourée d'une large ceinture verte agricole, la densité tombe à 1'900 lorsqu'on la mesure à l'échelle du canton (246 km<sup>2</sup>) et plonge à un médiocre 460 habitants/km<sup>2</sup> à l'échelle de l'agglomération franco-vald-genevoise (2000 km<sup>2</sup>).

Pour les auteurs de l'article, *«la ville compacte de Genève est bien prise dans une configuration territoriale plus large caractérisée par des effets de débordement producteurs d'émiettement urbain et de ville diffuse»*. Autrement dit, la ville est compacte, mais cela induit des effets de mitage et d'émiettement chez ses voisins

français et vaudois.

La motion du Grand Conseil fait allusion à la nécessaire collaboration avec les départements français voisins et le canton de Vaud. Il s'agit d'éviter que les options du canton de Genève en matière de logements ne contribuent à l'accroissement du mitage de leur territoire et du trafic pendulaire. Genève doit s'efforcer de développer une stratégie à l'échelle de son agglomération franco-vald-genevoise.

Jusqu'à aujourd'hui, cette stratégie n'a jamais dépassé le stade des documents de planification. Et rien ne permet d'affirmer qu'il n'en sera pas de même à l'avenir.

### **Les travaux d'Hercule de la densification**

La motion va-t-elle aider le Conseil d'Etat dans ses efforts de densification préconisée par le plan directeur? La décision unanime du Grand Conseil est un signe encourageant pour le Conseiller d'Etat Antonio Hodggers, en charge de l'aménagement, qui va [suivre](#) ses recommandations. Fort de cette volonté politique, va-t-il pouvoir imposer, du moins convaincre les autorités des communes genevoises d'accepter la densification de leur territoire? On connaît leurs réticences, surtout de celles bien dotées en zones villas.

Les propriétaires de villas s'opposent généralement à la densification de leurs

quartiers. Ils utiliseront tous les moyens de droit pour freiner les procédures, pour déposer des recours. Et les autorités communales sont inquiètes pour leurs finances. Densifier c'est bien évidemment de nouveaux contribuables, mais c'est aussi des bâtiments scolaires et des équipements socio-culturels à construire, des places de stationnement à trouver.

Autant de facteurs qui font que le canton peine à imposer cette densification à ses communes.

### **La construction de 3'000 logements par an: mission impossible**

Cette densification est une condition impérative de la réalisation des objectifs du plan directeur cantonal. Elle doit permettre la construction des 50'000 logements annoncés d'ici 2030 et garantir une emprise minimale des terres agricoles.

L'[article cité](#) contient des données sur le nombre de logements construits ainsi que sur leur coût. Au cours des 50 dernières années, le nombre de logements construits dans le canton a eu tendance à diminuer.

Trois grandes périodes sont à distinguer. Entre 1960 et 1975, leur nombre dépasse systématiquement la barre des 3'000 objets par an; entre 1976 et 2001, il oscille entre 1'500 et 3'000 objets; entre 2002 et 2011, la barre des 1'500 objets construits n'est franchie qu'à trois reprises, en 2005, 2007 et

2010.

Les raisons de cette faible production sont connues: la lenteur des procédures d'approbation des projets, le manque de terrains à bâtir, les conflits idéologiques autour des mesures réglementaires de contrôle des coûts. Sans doute, des améliorations ont été apportées par le canton, mais elles ne sont pas suffisantes pour passer chaque année de 1'500 à 3'000 nouveaux logements.

Cet objectif ambitieux en matière de logement est aussi contrecarré par leur coût. Nous avons passé en revue les difficultés du marché du logement genevois ([DP 2034](#)). Genève fait partie des villes suisses où le coût d'acquisition ou le loyer d'un appartement sont **le plus élevé** du pays. Se loger à Genève devenant onéreux, cela conduit de nombreux habitants, notamment des classes moyennes, à émigrer en France voisine ou dans la région de Nyon.

Les auteurs de l'article sont très clairs dans leur propos: *«La rareté des surfaces constructibles genevoises, provoquée en l'occurrence par la volonté de protéger la zone rurale, entretient à la fois la pénurie de logements à Genève, avec des effets haussiers considérables sur la valeur du foncier, et des effets de débordement amplifiant les processus d'émiettement urbain.»* Nous ajouterons que ces effets risquent encore d'être accélérés si le canton ne

peut pas réaliser rapidement la densification annoncée dans son plan directeur.

### **L'enjeu de la protection de la zone agricole**

La protection de la zone agricole est souhaitée par tous les acteurs, reste à en définir l'ampleur. Le Conseil fédéral a approuvé le plan directeur genevois en émettant des réserves quant aux possibilités de construire en zone agricole, estimées à près de 500 hectares, soit 4% de la zone agricole. Or la Confédération n'accorde que 262 hectares de zone agricole pour les 15 années à venir et demande au canton de Genève de densifier, plus et plus rapidement, ses zones à bâtir.

Berne justifie son exigence par le fait que, comme les autres cantons, Genève doit garantir les surfaces d'assolement, soit les meilleures terres arables nécessaires à l'approvisionnement du pays. Genève doit en conserver 8'400 hectares et il ne lui en reste que 8'527. Berne veut des garanties que l'urbanisation genevoise ne se fasse pas au détriment de la zone agricole, qui représente 46% de la surface utile totale du canton.

Les auteurs de l'article sont sceptiques au sujet de cette protection de terres agricoles. En s'appuyant sur les statistiques fédérales (superficie du sol) et cantonales (nombre de personnes par logement), ils estiment que la construction des 50'000 logements

supplémentaires d'ici 2030 pourrait empiéter sur plus de 16% des surfaces vouées aujourd'hui à l'agriculture (soit 4 à 5 fois plus que prévu). Et de conclure: *«Compte tenu de l'importance de la zone agricole dans le canton de Genève et de la volonté politique manifeste de la protéger au maximum, tout porte à penser que la construction de logements continuera d'être freinée à Genève et de déborder sur les territoires français et vaudois situés au-delà de la frontière cantonale, réalisant ainsi à la fois la densification du bâti sur Genève et le renforcement de la ville diffuse.»*

La motion, votée à l'unanimité par le Grand Conseil genevois est une belle déclaration d'intention. Certes, le Conseiller d'Etat en charge de l'aménagement développe d'importants efforts politiques en vue de simplifier et d'accélérer les procédures en matière d'urbanisme. Mais la densification restera une démarche trop aléatoire pour garantir la réalisation des 3'000 logements annuels prévus d'ici 2030, sachant aussi que la politique du logement reste, à Genève, conflictuelle et difficile d'application. Et puis la coordination avec les départements voisins et le canton de Vaud s'avère complexe et lente.

L'enjeu principal de l'urbanisation genevoise est étroitement lié à l'ampleur de l'affectation de la zone agricole à la construction. Le débat est

impossible au sein du landernau politique cantonal pour des raisons idéologiques. Et s'ajoutent maintenant les exigences de la Confédération.

Cette dernière devrait s'interroger sur son exigence de protection quasi sacrée de la zone agricole genevoise.

Sachant qu'elle se traduit par une hausse des coûts du foncier et des loyers et par la dispersion de l'habitat dans le territoire de l'agglomération, il y aurait lieu d'élaborer une vision plus globale des interactions entre densification et étalement urbain au sein de l'agglomération.

L'acceptation de la motion de Grand Conseil pourrait être une bonne opportunité politique pour mener cette vision de manière partenariale entre toutes les parties concernées y compris l'Office fédéral du développement territorial.

## La statistique suisse sur le travail ne respecte pas «sa» loi

Pour appréhender le travail, l'approche économique ne suffit pas

Invité: René Levy - 01 octobre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28162>

Les Suisses tiennent au travail. L'idée de raccourcir la journée de travail à moins de huit heures les laisse sceptiques, pas plus de la moitié des répondants de l'enquête [Point de Suisse](#) y étaient favorables en juin 2014; en 2012 l'initiative pour six semaines de vacances fut rejetée massivement et dans tous les cantons.

L'importance du travail est en effet incontestable, et non seulement comme valeur culturelle. Beaucoup de choses dans la vie en dépendent.

Sans travail et le revenu qu'il procure, la grande majorité de la population ne pourrait vivre dans notre société marchande et l'économie ne fonctionnerait pas. Le travail influence fortement notre identité personnelle, l'estime d'autrui, notre positionnement dans la société.

### Une approche purement quantitative

Comment la statistique officielle décrit-elle ce phénomène crucial des sociétés modernes? Limitons-nous au niveau national.

[L'Office fédéral de la statistique](#) (OFS) fournit un grand nombre d'informations indispensables en la matière – en incluant même depuis peu le travail non rémunéré: l'Enquête suisse sur la population active (Espa), la Statistique de l'emploi (Statem), l'Enquête suisse sur le niveau et la structure des salaires, la Statistique des personnes actives occupées (Spao), le Recensement fédéral des entreprises et bien d'autres. Une série d'instruments d'observation sérieux (et coûteux) sont braqués sur le sujet.

Pour des raisons d'espace,

considérons ici le seul travail rémunéré, sans oublier que son pendant non marchand (dans la famille, dans l'entraide de parenté et de voisinage, dans la vie associative, la politique, le bénévolat) entretient avec lui des liens multiples, y compris en le rendant simplement possible.

A y regarder de plus près, on constate cependant que l'activité professionnelle est décrite essentiellement en tant que quantité sans contenu spécifique, sans différences qualitatives: nombre de personnes employées, à temps plein ou partiel, leur répartition entre les branches, les secteurs, les entreprises de différentes tailles, les sexes, entre autochtones et étrangers, sur le territoire national. Le panorama est complété par le recensement des professions d'apprentissage et des professions exercées. Par contre, ce que tous ces gens

font quotidiennement n'y figure pas.

Quelle est l'image ainsi donnée de l'activité rémunérée? Pareille description correspond à l'optique macro-économique, uniquement intéressée par des quantités: le travail est considéré en tant que facteur productif, «*humains multipliés par heures*», et non en tant qu'entité qualitativement différenciée. Les statistiques ainsi conçues restent muettes sur le contenu du travail fourni, son organisation, sa relation avec la réalité complexe des personnes qui l'exercent, sans parler de sa signification subjective pour celles-ci.

On fait comme s'il s'agissait d'un phénomène homogène qui se décrit suffisamment par son volume et sa répartition - à l'image de l'argent ou de l'énergie - ou alors d'une boîte noire qu'il est inutile d'éclaircir. Parce que son contenu n'intéresse pas? Ou ne doit pas intéresser? Ou parce que l'on ne sait pas trop selon quels critères le décrire?

## **Le travail dans toutes ses dimensions**

Des disciplines scientifiques ont pourtant élaboré des conceptions et des méthodes de mesure à son égard. Dans les années 1980, un débat international nourri s'est ouvert sur les indicateurs sociaux, y compris sur la qualité du travail. Nombre des indicateurs développés ont d'ailleurs trouvé place dans des relevés nationaux et internationaux réguliers.

Ainsi, depuis le début des années 1990, l'Union européenne conduit une enquête périodique sur les conditions de travail à laquelle participent les 27 Etats membres, mais pas la Suisse. Pour 2010, le Seco a mandaté une enquête comparable, avec un échantillon modeste de seulement 1'006 personnes qui n'autorise aucune analyse un tant soit peu fouillée (mais qui montre que, globalement, le monde du travail suisse ne se positionne pas trop mal en comparaison européenne). A titre de comparaison: l'enquête officielle sur la population active se fait par trimestre et repose sur 126'000 répondants par année...

Quel est le rapport entre la trame sous-jacente aux statistiques du travail et le portrait donné, par exemple, par la psychologie ou la sociologie du travail?

Dans une perspective qui considère le travail comme une activité humaine et non seulement comme une information comptable, ces disciplines ont proposé des notions de référence pour une conception du travail qui le rend digne de l'être humain et de son développement personnel - il suffit de penser à la triade bien connue de «*job enrichment*», «*job enlargement*» et «*job rotation*».

On pourrait aussi s'intéresser à la complexité substantielle de l'activité, à la situation des personnes, isolées ou insérées dans des équipes, leurs conditions de travail, aux

possibilités de suivre une formation continue, d'influencer l'horaire ou l'organisation de leur travail (y compris en relation avec d'autres activités, familiales ou de formation, par exemple).

## **L'information tronquée des décideurs**

Tout cela ne trouve guère de place dans la grille de la statistique officielle. Elle semble partir du principe qu'un regard étroitement économique suffit à la prise en compte adéquate du phénomène du travail dans la société suisse contemporaine, notamment à l'intention de la politique pour laquelle de telles statistiques constituent un outil de pilotage indispensable.

L'OFS est le plus important fournisseur d'informations sur le monde du travail en Suisse et il a fait des progrès notables. Grâce à ses relevés, les rubriques dans les statistiques internationales restées blanches pour la Suisse ont fortement diminué. Simplement, sa grille de lecture reflète avant tout les intérêts immédiats de ses clients les plus importants, surtout l'administration fédérale, le Parlement et l'économie.

Cette grille préside à la sélection des informations collectées et publiées, et elle influence de surcroît l'attention des usagers d'informations statistiques - ce qui n'apparaît pas dans les statistiques reste largement invisible et son absence suggère son manque

d'intérêt. Bien des consommateurs de données se fient trop facilement à la devise «*on compte ce qui compte*» et à sa conclusion inverse, «*ce qui n'est pas compté ne compte pas*».

Dans ce sens, la sélectivité de la statistique affecte en retour la vision du monde de ses consommateurs. Une perspective restrictive qui ne couvre pas les besoins des

destinataires énumérés dans la [loi sur la statistique fédérale](#) à son article premier: la Confédération, les cantons, les communes, l'économie, les partenaires sociaux et le public.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### «**Too big to fail**», toujours

[http://www.letemps.ch/Page/Uuid/538cddec-6018-11e5-bcb8-823d68be581d/Banques\\_les\\_grandes\\_banques\\_n%C3%A9cessitent\\_plus\\_de\\_fonds\\_propres\\_Zuberb%C3%BChler](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/538cddec-6018-11e5-bcb8-823d68be581d/Banques_les_grandes_banques_n%C3%A9cessitent_plus_de_fonds_propres_Zuberb%C3%BChler)

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19340083/index.html#a4>

<http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/37612.pdf>

<http://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Gewisse-Laender-haben-uns-sogar-ueberholt/story/17573664>

<https://www.agefi.com/quotidien-agefi/suisse/detail/edition/2015-09-03/article/ermotti-pour-la-hausse-des-fonds-propres-406129.html>

<http://www.24heures.ch/economie/boss-ubs-critique-couts-eleves-reglementation/story/23351931>

### **Un havre de paix monétaire**

<http://www.domainepublic.ch/articles/28007>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28034>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28067>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28099>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Union\\_latine\\_\(monnaie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_latine_(monnaie))

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Accords\\_de\\_Bretton\\_Woods](https://fr.wikipedia.org/wiki/Accords_de_Bretton_Woods)

[http://www.letemps.ch/Page/Uuid/ed7bce70-ee91-11e4-8a43-4ad205b10b56/La\\_grande\\_divergence\\_ou\\_les\\_m%C3%A9faits\\_de\\_leuro](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/ed7bce70-ee91-11e4-8a43-4ad205b10b56/La_grande_divergence_ou_les_m%C3%A9faits_de_leuro)

<http://www.nytimes.com/2015/07/20/opinion/paul-krugman-europes-impossible-dream.html>

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/09/20/la-bombe-des-dettes\\_4764766\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/09/20/la-bombe-des-dettes_4764766_3234.html)

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/02/blank/data/01.html>

## **La concrétisation du plan directeur cantonal genevois, ou la quadrature du cercle**

<http://ge.ch/amenagement/plan-directeur-cantonal-2030>

<http://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02281.pdf>

[http://www.cgq.ulaval.ca/textes/vol\\_58/no165/Som165.html](http://www.cgq.ulaval.ca/textes/vol_58/no165/Som165.html)

<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/cherpines-gaspille-sol-densite/story/13119388>

[http://www.cgq.ulaval.ca/textes/vol\\_58/no165/Som165.html](http://www.cgq.ulaval.ca/textes/vol_58/no165/Som165.html)

<http://www.domainepublic.ch/articles/25601>

<https://fr.comparis.ch/immobilier/news/2015/04/mietpreise-staedte-schweiz-vergleich.aspx>

## **La statistique suisse sur le travail ne respecte pas «sa» loi**

<http://www.pointdesuisse.ch/fr/pds2014/>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920252/index.html#a1>